



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Conseil de sécurité

“Women and Peace and Security: Sustaining WPS Commitments in the context of accelerated drawdown of peace operations”

New York, le 7 août 2024

Déclaration lue par Adrian Hauri
Représentant permanent adjoint de la Suisse

Merci, Madame la Présidente.

Nous saluons l'attention portée au sujet de cette séance et nous remercions toutes les intervenantes. « La paix commence avec moi, vous et nous tous » - voici le message puissant des 75 ans de maintien de la paix des Nations Unies. Ce message doit résonner avec l'ensemble de la population, femmes et filles incluses.

L'expérience et les exemples que les intervenantes ont présentés ce matin nous le démontre : si la participation des femmes aux processus de paix est négligée dans le traitement des conflits, ceux-ci se prolongent et, les femmes et les filles en payent le prix fort. Les considérations de genre sont donc essentielles afin que les retraits des opérations de paix ne se traduisent pas par un recul en matière des droits des femmes et d'égalité de genre. Le retrait d'une mission de paix ne doit pas entraîner la perte des progrès durement acquis dans le domaine femmes, paix et sécurité.

Le constat n'est pas nouveau. En 2021, ce Conseil a souligné dans sa résolution 2594 l'importance de l'analyse de genre, de l'expertise en matière de genre et de l'intégration de cette dimension, ainsi que de la pleine participation des femmes tout au long des processus de transition. Certains instruments développés dans ce contexte restent, cependant, inutilisés.

Comment pouvons-nous alors parvenir à des retraits qui ne torpillent pas l'égalité des genres et les droits des femmes ?

Premièrement, les critères de référence de genre doivent faire partie intégrale de toutes les composantes d'une mission de l'ONU, et ce, dès son déploiement. Le Secrétaire général le soulignait dans son rapport sur les transitions en 2022 : Les critères doivent résulter d'un processus inclusif et être appliqués de façon cohérente. La capacité des institutions nationales de sécurité à protéger la population, à maintenir l'espace civique et à assurer le respect des droits humains sont des éléments clés, tout comme la participation continue des femmes aux processus décisionnels, notamment liés au retrait des missions et à l'avenir de leur pays. Une politique spécifique en matière de genre, par exemple sous forme d'un plan d'action national, peut englober toutes les mesures visant à maintenir et à promouvoir l'égalité entre les genres.

Deuxièmement, il faut rappeler la responsabilité première des États de protéger leurs populations, en tenant compte des besoins et des vulnérabilités spécifiques au genre, guidée par le cadre international des droits humains, y compris la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Comme évoqué lors de notre réunion Arria en mars, la CEDEF est un instrument essentiel pour rendre les États responsables de la protection des droits des femmes avant, pendant et après un conflit. Le Conseil de sécurité et les Nations unies doivent travailler en étroite collaboration avec les autorités nationales et locales dès le déploiement d'une mission onusienne afin de préparer les plans de retrait, de faciliter le renforcement et le transfert des capacités et d'adopter une approche budgétaire sensible au genre, guidée par des critères de référence établis.

Finalement, il est essentiel de documenter les expériences des retraits passés et de les partager afin d'en tirer des enseignements sur les conséquences par rapport aux droits, la participation et la sécurité des femmes. Au Mali et au Soudan, par exemple, les réductions des effectifs onusiens ont entraîné une interruption du suivi, de l'établissement de rapports et de l'analyse de la situation des droits des femmes, y compris les violences sexuelles liées aux conflits. La Commission de consolidation de la paix (CCP) offre une plateforme pour cet apprentissage collectif qui peut également être mis au bénéfice du travail de ce Conseil. Le Fonds de consolidation de la paix joue un rôle important en aidant à combler les déficits financiers les plus urgents dans les contextes de transition. Il est nécessaire que des ressources supplémentaires soient allouées au Fonds. Mais cela ne suffit pas. Les transitions doivent être planifiées de manière durable, y compris avec des ressources provenant du budget ordinaire.

Madame la Présidente,

Alors que le maintien de la paix évolue, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les femmes de côté. Leurs droits et leur sécurité sont essentiels pour parvenir à une paix durable.

Nos décisions actuelles jettent les bases des futurs efforts de maintien de la paix. Ce Conseil doit se montrer à la hauteur de l'affirmation selon laquelle les femmes et les filles ne sont pas seulement des bénéficiaires de la paix, mais des architectes essentielles de celle-ci.

Une transition réussie est une transition avec et pour les femmes.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Thank you, Madam President.

We welcome the attention given to the subject of this session and thank all the speakers. "Peace begins with me, you and all of us" - this is the powerful message of 75 years of UN peacekeeping. This message must resonate with the entire population, women and girls included.

Experience and examples presented by the speakers shows that if women's participation in peace processes is neglected, conflicts are prolonged, and women and girls pay a high price. Gender considerations are therefore essential to ensure that withdrawals from peace operations do not result in a setback for women's rights and gender equality. Withdrawal from a peace mission must not mean the loss of hard-won progress in the field of women, peace and security.

This is not a new observation. In 2021, this Council underlined in Resolution 2594 the importance of gender analysis, gender expertise and gender mainstreaming, as well as the full participation of women throughout transition processes. However, some of the tools developed in this context remain unused.

So how can we achieve withdrawals that do not compromise gender equality and women's rights?

Firstly, gender benchmarks must be an integral part of all components of a UN mission, from the moment it is deployed. The Secretary-General stressed this in his report on transitions in 2022: The criteria must result from an inclusive process and be applied consistently. The ability of national security institutions

to protect the population, maintain civic space and ensure respect for human rights are key elements, as is the ongoing participation of women in decision-making processes, particularly in relation to the withdrawal of missions and the future of their country. A specific gender policy, for example in the form of a national action plan, can encompass all measures aimed at maintaining and promoting gender equality.

Secondly, it is essential to recall the primary responsibility of states to protect their populations, taking into account gender-specific needs and vulnerabilities, guided by the international human rights framework, including the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women (CEDAW). As discussed at our Arria meeting in March, CEDAW is an essential instrument for holding states accountable for protecting women's rights before, during and after conflict. The Security Council and the UN must work closely with national and local authorities from the moment a UN mission is deployed, to prepare drawdown plans, facilitate capacity building and transfer, and adopt a gender-sensitive budgeting approach guided by established benchmarks.

Finally, it is essential to document the experiences of past withdrawals and share them in order to learn lessons about the consequences for women's rights, participation and security. In Mali and Sudan, for example, UN downsizing led to an interruption in monitoring, reporting and analysis of the situation of women's rights, including conflict-related sexual violence. The Peacebuilding Commission (PBC) provides a platform for this collective learning, which can also benefit the work of this Council. The Peacebuilding Fund plays an important role in helping to bridge the most urgent financial gaps in transitional contexts. Additional resources need to be allocated to the Fund. But this is not enough. Transitions must be planned in a sustainable way, including with resources from the regular budget.

Madam President,

As peacekeeping evolves, we cannot afford to leave women behind. Their rights and security are essential to achieving lasting peace.

The decisions we take today lay the foundations for future peacekeeping efforts. This Council must live up to the assertion that women and girls are not just beneficiaries of peace, but essential architects of it.

A successful transition is one with and for women.

Thank you.